

Adresse du citoyen Verdier, de Brezolles, qui félicite la Convention, lors de la séance du 18 prairial an II (6 juin 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du citoyen Verdier, de Brezolles, qui félicite la Convention, lors de la séance du 18 prairial an II (6 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) pp. 371-372;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1976\\_num\\_91\\_1\\_14182\\_t1\\_0371\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14182_t1_0371_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

j

[La Sté popul. de Foix à la Conv.; 12 flor. II] (1).

« La société montagnarde de Foix, constamment attachée à vos principes a toujours adopté avec empressement les mesures pleines de sagesse que vous a suggérées votre amour pour la patrie; elle a reçu avec joie votre décret du 18 floréal; elle en a entendu la lecture avec enthousiasme et a applaudi avec transport aux principes qu'il renferme.

L'existence de l'Être-Suprême, l'immortalité de l'âme sont des vérités consolantes à offrir à l'homme; elles sont dans la nature, elles sont dans le cœur de tous les gens de bien. Votre décret les consacre; nous nous faisons gloire de les professer parce que leur croyance est pour [nous] une jouissance et même un besoin; parce qu'elle affermit l'empire des vertus; parce qu'enfin, tendant plus fidèlement à l'observance des lois, elle doit nécessairement influencer sur le bonheur de tous les humains. »

PAGIS (secrét.), TRAYSSAC, LACOMBE, TERNOLLE, ROGUE.

k

[La Sté popul. d'Altiliac à la Conv.; s.d.] (2).

« Citoyens représentants,

La société populaire de la commune d'Altiliac district de Tulle, département de la Corrèze, composée de cœurs purs mais peu littérer (sic) comme leur état de vigneron et cultivateurs l'indique assez, ont toujours voté la plus grande vénération pour vos sages lois.

Jusqu'ici vous vous êtes fatigués sans relâche pour le bonheur du peuple et vos pénibles travaux ont été pour lui ce que sont dans cette saison les rayons bienfaisants du soleil pour les fruits de la terre. Continuez, restez à votre poste et la postérité présente et future ne cesseront de vous bénir.

Cette société a vu avec enthousiasme que vous vouliez des mœurs et des vertus, achève, frappe montagne sainte et pure, comme l'air qu'elle respire et la République française est triomphante et impérissable, achève et tous les vrais républicains sont heureux.

Mais la société populaire et républicaine d'Altiliac est environnée de notaires, tous ci-devant procureurs de diverses petites ci-devant juridictions, d'huissiers, qui se disent publics qui se disent républicains, et qui sont tous la peste et le fléau de ce voisinage.

Fiers et détenteurs, les uns d'un grand nombre d'actes qu'ils appellent leurs Cédès les autres de ce qu'eux seuls ont le droit de notifier les actes judiciaires, de concert ils tyrannisent le peuple en grapillant jusqu'à satiété selon leurs caprices, et le tiennent et le serrent inhumainement dans leurs griffes par la multiplicité des affaires que leur ruse leur amène et qu'ils traitent en despotes. Quelle horreur intolérable dans le siècle du triomphe des mœurs et de toutes les vertus sociales !

L'expression nous manque, Citoyens législateurs, mais comme vous nous voulons ardemment le bonheur du peuple.

Qu'ils disparaissent donc dessus la surface, ou du moins qu'ils soient séquestrés de la classe des citoyens justes et vertueux, tous ces êtres immoraux et tyranniques qui, semblables aux harpies empoisonnent tout ce qu'ils touchent; que leurs prétendues Cédès soient déposées en un lieu public et autant commode que faire se pourra pour le grand nombre, tel que vous désignerez, et que par vous une pareille race cesse de déshonorer, de faire périr l'espèce humaine.

Que sans égard pour leurs prétendues qualités dont ils n'ont usé que pour retenir le peuple dans l'esclavage ou l'asservir de nouveau s'ils l'avaient pu, en affectant un patriotisme pur, en se faisant des partis à prix de vin et d'argent, (Car il est bien connu qu'ils sont tous égoïstes et ultra ou contre révolutionnaires) [que] la terre soit purgée de tous ces malfaiteurs et de leurs satellites, et la nation entière, et surtout la portion la plus utile des campagnes (qui sont les cultivateurs) sur laquelle ils dominent toujours en tyrans, délivrée de ce levain impur, de ce poison destructeur de toutes les vertus et des mœurs.

Oui, Citoyens représentants, nous devons vous le dire, c'est la source la plus impure et la plus féconde de tous les malheurs de cette misérable contrée, l'obstacle insurmontable de l'accroissement de l'esprit public dans ce pays, et un venin mortel et caché, distillé dans l'ombre avec profusion.

Débarrassez-nous donc, Citoyens Législateurs, par les voies de justice que vous jugerez les plus convenables, nous vous le demandons instamment, de ces cannibales, qui, simulant une élévation entre la terre et les cieux, empêchent nos vœux et nos actes bienfaisants d'y parvenir. Mettez à l'élection du peuple, si vous les jugez indispensables, le choix de ces fonctionnaires publics, ou du moins mettez tous ceux qui sont encore en fonctions dans l'impossibilité de plus ronger et asservir le peuple, et la postérité la plus reculée comptera dans toutes les pages de l'histoire un bienfait de plus de votre part pour l'humanité, et nous crierons plus fort s'il se peut; vive la Convention nationale, vive la Montagne, vive la République française, une, indivisible et triomphante ».

LACAMBRE (présid.), RIVIÈRE (secrét.), CHAPOULARD.

l

[La C<sup>m</sup> Verdier, cultivateur à Brézolles à la Conv.; 25 germ. II] (1).

« Citoyens,

Voici les expressions dont se servent les républicains du hameau de Brézolles et les sentimens qui nous animent :

Haine éternelle aux despotes, aux tyrans, aux fédéralistes, mépris sans borne à ceux que l'intérêt personnel l'cmporte sur le bien général. Périssent à jamais l'hydre du fanatisme ! A

(1) C 306, pl. 1161, p. 23.

(2) C 306, pl. 1161, p. 24.

(1) C 306, pl. 1161, p. 25.

vous, Braves montagnards, honneur, respect, estime soient rendus. Citoyens qui composez cette assemblée célèbre, vous, l'effroi des malveillans, la terreur des ennemis de la liberté, prêtez vous une oreille attentive aux expressions franches d'une petite partie du peuple cultivateur ? C'est dans l'espérance de l'affirmative que je vais, Citoyens, m'exprimer au nom de mes compatriotes qui m'ont chargé d'être l'interprète de leurs sentimens, et pour remplir cette tâche avec fidélité je m'appuierai sur le titre de mon adresse.

Une révolution dont les succès sont si étonnans et si sublimes, dont les principes lumineux sont un rempart insurmontable aux atteintes portées aux droits sacrés de l'homme, jadis si longtemps méconnus, et enfin dont les circonstances sont si bien liées, ne permet pas de douter un instant de l'avantage qui résulte pour le maintien de l'harmonie politique, d'engager les hommes à se réunir, afin que le principe du gouvernement révolutionnaire, que les fruits des travaux énormes de l'auguste Montagne, se propagent universellement dans toutes les parties de la République.

C'est d'après ces considérations, Citoyens, que j'engageai plusieurs fois mes compatriotes du hameau de Brézolles de nous réunir afin de nous instruire de la marche auguste de notre gouvernement, mais, Braves Montagnards, il me reste à vous dire dans quel lieu nous nous réunissons. Ce n'est point sous des lambris dorés ce n'est point dans un lieu que l'art s'est efforcé de rendre commode et parfait, ce n'est point non plus dans ce lieu, jadis le théâtre des mascarades du fanatisme, enfin c'est sous une rustique chaumière, c'est dans ce lieu où il n'y a que la place très précise d'un chacun, qu'une partie des républicains, du hameau se réunit trois fois par décade. L'éloquence qui souvent cherche à capter l'opinion publique en sa faveur plutôt qu'à l'éclairer ne s'y fait point entendre; les expressions du barreau y sont inconnues, en un mot c'est l'éloquence de la vérité, ce sont les droits de l'homme, ce sont vos ouvrages sublimes, Citoyens, liés avec tout le recueillement et le respect que demandent une si saine et si belle doctrine. Ce sont les relations politiques enfin qui sont l'objet de notre société fraternelle. C'est là que souvent nous prenons plaisir à écouter les mugissemens affreux des apôtres du fanatisme expirant. C'est là que nous observons avec le même plaisir ses petites ressources; et enfin les débats de cette Albion jadis si insolente et sa très prochaine chute dans les filets républicains.

Mais. Citoyens, s'il manque à l'existence de notre société fraternelle cette énergie dont vous êtes la source, sanctionnez donc, citoyens, l'établissement de notre société, alors ceux que l'ignorance livre à des craintes, sans doute, paniques, se réunissant à nous, si quelqu'un des magistrats du peuple semble s'écarter de la route leur trace, le peuple, fort de son union, opposera une barrière à leurs tentatives.

Recevez donc, Citoyens, le vœu sincère et bien exprimé de mes concitoyens, sur la nécessité du gouvernement révolutionnaire, animés tous des sentimens d'estime et de respect sans borne à l'Auguste Montagne.

Qu'elle lance ses foudres contre les brigands

couronnés. Tes succès célèbres Montagne ! présagent la ruine prochaine de tous les despotes et annoncent à tous les peuples l'avantage d'un gouvernement démocratique. S. et F.».

VERDIER (*cultivateur, conseiller de Bois-lanation, ci-devant Bois-le-Roi, district de Melun (Seine-et-Marne).*)

m

[*La garnison du fort Brégançon à la Conv.; 15 flor. II*] (1).

« Représentans,

Le fort Brégançon est le seul dans le territoire où il est situé, qui ait résisté aux efforts impuissans des lâches ennemis de la République. Et nous, soldats de la patrie, fidèles gardiens de ce poste, nous apprenons sur cette éminence qu'il existe encore des traîtres sur le sol de la liberté; encore une fois cette chère liberté vient d'être exposée au plus grand péril, nous en avons été instruits par notre brave général Nicolas qui mérite notre estime et qui a eu le soin de nous faire parvenir la proclamation de la Convention nationale adressée au peuple français. A cette lecture nous avons frissonné d'horreur, mais notre courage à toute épreuve n'a pas eu de peine à se ranimer sur les dangers qui avaient menacé la représentation nationale, dangers que vous avez su arrêter.

Représentans, soyez toujours les mêmes, vous venez par votre surveillance et votre énergie ordinaire de sauver encore notre chère patrie par la découverte d'une abominable conjuration.

Continuez, représentans, continuez vos généreux travaux; achevez d'anéantir la tête audacieuse de l'hydre aristocratique, car nous voulons la liberté et l'égalité selon les lois qui émanent de vous.

Nous voulons que la Convention nationale soit respectée pour le bonheur du peuple français; nous vous promettons de vous soutenir en vous offrant nos cœurs incorruptibles et nos bras nerveux républicains.

Vive à jamais la Convention nationale et vive la Montagne.»

Le commandant du fort, pour la République  
MAVILLY, CAIRE (lieut.)

*Ça va, ça tiendra ou la mort.*

FOURTEAU, COURMA, BERENQUIER, A. BREGNI, A. RICHARD [et une page de signatures illisibles].

n

« La Sté popul. de Clamecy... félicite la Convention nationale sur son décret du 18 floréal, témoigne son indignation sur le nouvel attentat commis envers la représentation nationale, et l'invite à rester à son poste » (2).

(1) C 306, pl. 1161, p. 26.

(2) B<sup>in</sup>, 2 prair. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>) et 26 prair. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).